AÉROPORT
MARSEILLE PROVENCE

Marignane, le 03 novembre 2026

Objet : Contribution de l'Aéroport Marseille-Provence dans le cadre de la consultation relative au projet Mistral porté par Marcegaglia à Fos-sur-Mer

Madame, Monsieur

En qualité de Président du Directoire de l'Aéroport Marseille-Provence, acteur du territoire de Fos-Berre-Provence, je souhaite par la présente vous faire part de mon soutien au projet Mistral porté par le groupe Marcegaglia sur le site de Fos-sur-Mer, actuellement soumis à la concertation du public.

Du golfe de Fos à l'Étang de Berre se concentre l'essentiel de la base industrielle, portuaire et logistique de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Au cœur de l'Étang de Berre, l'Aéroport en est un atout infrastructurel majeur pour le territoire. Avec plus de 139 entreprises implantées sur notre plateforme aéroportuaire, 4 680 emplois directs et 1,357 Md€ de contribution au PIB de la Région Sud, l'Aéroport Marseille-Provence est particulièrement attaché au développement économique du territoire, au service de son rayonnement et de son attractivité.

Avec plus de 1 Md€ d'investissement, une production portée à 2,15 Mt d'acier par an en 2029 et 1 000 emplois locaux annoncés par le porteur, le projet Mistral est le premier investissement de cette ampleur dans l'industrie française depuis des décennies. Il envoie un signal fort aux investisseurs et partenaires internationaux en renforçant à la fois la souveraineté industrielle de la France et de l'Europe et en développant l'attractivité de notre territoire.

Une métropole industrielle forte et ouverte sur le monde génère les flux d'affaires, de fret et de visiteurs qui permettent à l'Aéroport Marseille-Provence de pérenniser son activité et son développement raisonné. En 2025, l'Aéroport a accueilli près de 11,3 millions de passagers, dont une part importante de voyageurs internationaux. Le développement d'un projet, tel que le projet Mistral, viendrait soutenir l'attractivité internationale de la région et par conséquent, la connectivité internationale offerte par l'aéroport.

Enfin, le projet Mistral s'inscrit dans une dynamique partagée avec l'Aéroport, celle de la décarbonation de son activité et de la zone Fos-Berre. A travers son projet, Marcegaglia entend réduire de plus de 80% les émissions de gaz à effet de serre de la production d'acier. Cette ambition rejoint celle de l'Aéroport : réduire de 90% nos émissions de gaz à effet de serre (scopes 1 et 2) d'ici 2030. A cet effet, nous développons un plan d'action dynamique en accompagnant la transition vers des carburants durables, en soutenant la modernisation des flottes et en investissant dans l'électrification de nos infrastructures.

Au regard de ces éléments, l'Aéroport Marseille-Provence exprime un avis favorable au projet Mistral de Marcegaglia.

Julien COFFINER
Président du Directoire